



C.C.A.S. DE NEUFMOUTIERS-EN-BRIE
COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MERCREDI 13 AVRIL 2022

L'an deux mil vingt-deux, le treize avril à dix heures, les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Neufmoutiers-en-Brie, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Ludovic POUILLOT.

Membres élus présents : Ludovic POUILLOT, Vanessa DARRIBAU, Yohan BOURDELAT, Gilles RAMOND et Odile BANSSE

Membres bénévoles : Geneviève LAGA, Miriana MOURANI, Janine PICARD et Janine AMADO

Absents excusés :

Pouvoirs :

Nombre de Membres	
En exercice	9
Présents	9
Votants	9

Date de la convocation du conseil municipal : 08.04.2022

Date d'affichage : 08.04.2022

Monsieur le Président constate que l'assemblée remplit les conditions de quorum pour délibérer et proclame la validité de la séance.

Secrétaire de séance : Vanessa DARRIBAU

La séance est déclarée ouverte.

Question formelle

- Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 10 juin 2021

Question délibérante :

- 1. Approbation du Compte De Gestion 2021 – Budget CCAS
 - 2. Approbation du Compte Administratif 2021 – Budget CCAS
 - 3. Affectation du Résultat 2021 – Budget CCAS
 - 4. Présentation et vote du Budget primitif 2022 – Budget CCAS
-

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JUIN 2021

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée délibérante l'adoption du compte rendu de la séance du jeudi 10 juin 2021.

Après relecture, le compte-rendu n'appelant pas d'observation est approuvé à **l'unanimité des membres présents et représentés**.

Monsieur le Maire procède ensuite à l'examen des différents points inscrits à l'ordre du jour :

1. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 – BUDGET CCAS

Monsieur le Président soumet aux membres du C.C.A.S. le Compte de Gestion du C.C.A.S. pour l'exercice 2021.

Monsieur le Président rappelle que 2135 € ont été utilisés pour les colis de Noël et 287,95 d'aides à destination d'une famille de la commune pour les frais de cantine et d'étude de leurs enfants.

Davantage de colis ont été distribués en 2021 car les plus de 65 ans ont été inclus au lieu des plus de 70 ans. Augmentation en lien avec le COVID et dans le but de remplacer le repas des anciens où étaient également invités les agents, élus et leurs conjoints.

Mme DARRIBAU pense que c'est difficile de supprimer les colis si le repas est reprogrammé car les administrés ont pris l'habitude.

S'ils sont maintenus en plus du dîner, le budget CCAS ne suffira pas sauf à prendre sur le budget Commune-Animation pour le repas/spectacle. Ça reste à l'étude et on peut réfléchir au format à retenir.

Les membres du C.C.A.S. sont invités à approuver ce Compte de Gestion avec lequel le Compte Administratif se trouve en concordance, et dont les résultats globaux s'établissent comme suit :

Cpte de Gestion C.C.A.S.		Fonctionnement
Recettes	Excédent reporté	2 096,59 €
	Réalisations	2 000,00 €
	Total	4 096,59 €
Dépenses	Déficit reporté	/
	Réalisations	2 422,95 €
	Total	2 422,95 €
Résultat propre de l'exercice 2021		-422,95 €
Résultat de clôture 2021		+ 1 673,64 €

VU le Compte De Gestion du C.C.A.S. pour l'exercice 2021,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à **l'unanimité des membres présents et représentés**

APPROUVE le Compte de Gestion du C.C.A.S. pour l'exercice 2021 tel qu'il est exposé.

2. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET CCAS

Mme Vanessa DARRIBAU, Présidente de séance en charge de la préparation des documents budgétaires, présente aux membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. le Compte Administratif 2021 qui s'établit comme suit :

CPTE ADMINISTRATIF C.C.A.S.		Fonctionnement
Recettes	Excédent reporté	2 096,59 €
	Réalisations	2 000,00 €
	Total	4 096,59 €
Dépenses	Déficit reporté	/
	Réalisations	2 422,95 €
	Total	2 422,95 €
Résultat propre de l'exercice 2021		-422,95 €
Résultat de clôture 2021		+ 1 673,64 €

Le résultat de l'exercice 2021 du budget du C.C.A.S. est déficitaire de 422,95 €.
Le résultat net global de clôture 2021 est excédentaire de 1 673,64 €.

VU le budget primitif 2021 adopté par délibération du 10.04.2021.
VU la délibération de ce jour approuvant le Compte de Gestion du C.C.A.S. pour l'exercice 2021.
Vu le Compte Administratif de l'exercice 2021 du C.C.A.S.

Après avoir entendu le rapport de la Président de séance, le Président ayant quitté la salle,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à la **majorité absolue avec 8 voix POUR des membres présents et représentés**

APPROUVE le Compte Administratif du C.C.A.S. pour l'exercice 2021 tel qu'il est présenté.

3. AFFECTATION DU RESULTAT 2021 – BUDGET CCAS

M. le Président présente aux membres du C.C.A.S. le rapport suivant :

L'excédent de clôture constaté au Compte Administratif 2021 du C.C.A.S. s'élève à 1 673,64 €.

La proposition d'affectation est la suivante :
au compte 002 de la section de Fonctionnement pour un montant de 1 673,64 €.

VU la délibération de ce jour approuvant le Compte Administratif 2021 du C.C.A.S...

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'**unanimité des membres présents et représentés**

DECIDE d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2021 du Budget du C.C.A.S. au compte 002 de la section de Fonctionnement pour un montant de 1 673,64 €.

4. PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET CCAS

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S., le projet du Budget Primitif du C.C.A.S. pour 2022.

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à adopter le budget primitif 2022 du C.C.A.S., dont le contenu détaillé figure dans les documents remis et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur et qui s'équilibre comme suit :

BUDGET PRIMITIF C.C.A.S.		Fonctionnement
Recettes	Excédent reporté	1 673,64 €
	Subvention Commune	2 500,00 €
	Total	4 173,64 €
Dépenses	Déficit reporté	/
	A Réaliser	4 173,64 €
	Total	4 173,64 €

VU la délibération de ce jour approuvant le Compte Administratif 2021 du C.C.A.S.,

VU la délibération de ce jour décidant de l'affectation du résultat de l'exercice précédent,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

ADOpte le Budget Primitif 2022 du C.C.A.S., par chapitre en section de fonctionnement tel qu'il est proposé.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h16.

Le Président



POUILLOT Ludovic